



## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Contact Stefanie de Borba, responsable médias, [media@liguecancer.ch](mailto:media@liguecancer.ch)  
Ligne directe 031 389 93 31  
Date Berne, le 24 janvier 2023

### **Journée mondiale contre le cancer : pour des soins plus justes**

**Même dans un pays prospère comme la Suisse, l'accès aux soins n'est pas garanti à toutes et à tous. Le 4 février, à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer sur le thème « Pour des soins plus justes », la Ligue contre le cancer pointe les principales lacunes et propose des pistes pour y remédier.**

Si les progrès enregistrés dans la prévention, le dépistage, le diagnostic et le traitement du cancer sont impressionnants, nous nous heurtons à des limites, même dans un pays riche comme le nôtre. Le revenu, la formation ou le lieu de domicile ne sont que quelques-uns des facteurs qui peuvent influencer négativement l'accès aux soins. La Ligue contre le cancer s'engage par conséquent à chaque étape de l'itinéraire du patient pour que tout le monde ait les mêmes chances d'échapper à la maladie ou de la vaincre.

#### **Prévention : dépistage systématique dans tout le pays**

La prévention a pour but d'améliorer l'accès aux offres qui visent à réduire le risque de cancer ainsi qu'au dépistage organisé. Il est essentiel que tous les cantons mettent en place des programmes de dépistage systématique du cancer du côlon et du sein pour que chacun-e puisse bénéficier d'une prestation soumise à un contrôle de la qualité et exonérée de la franchise indépendamment de son lieu de domicile.

#### **Traitement : accès aux utilisations hors étiquette**

Dans le domaine du traitement, des mesures s'imposent en particulier dans l'accès aux médicaments utilisés hors étiquette, c'est-à-dire en dehors de l'indication pour laquelle ils ont été homologués, par exemple. La réglementation actuelle entraîne des disparités dans le remboursement de cas comparables par les assureurs-maladie. Ces inégalités de traitement se multiplient. Il est donc nécessaire d'agir rapidement. Les articles 71 a à 71 d de l'OAMal, dans lesquels est réglée la prise en charge dans des cas particuliers, ne doivent pas être affaiblis dans le cadre de la révision de l'ordonnance. Par ailleurs, un comité d'experts indépendants devrait être créé pour les situations complexes.

#### **Suivi : des offres coordonnées pour les survivants du cancer**

Si le niveau du traitement prodigué aux personnes atteintes de cancer est relativement élevé en Suisse, des offres coordonnées font défaut dans le suivi des *cancer survivors*. Après un traitement réussi, ces personnes ont besoin d'autres structures de soins que les



malades en phase aiguë. En Suisse, on estime leur nombre à 400 000, soit deux fois plus qu'il y a vingt ans. Beaucoup luttent encore longtemps contre les répercussions physiques et psychiques de la maladie telles que fatigue, infertilité ou dépression. La Ligue contre le cancer propose différentes offres de conseil, de soutien et de cours pour les épauler.

### **Soins palliatifs : qualité de vie jusqu'à la fin**

Le domaine des soins palliatifs présente lui aussi certaines lacunes, ce qui est notamment dû au fait que le financement de ces soins spécialisés n'est pas garanti. Dans un [rapport](#) publié en 2020, le Conseil fédéral relevait que les offres de soins palliatifs ne sont pas suffisamment intégrées dans le système de santé et qu'elles ne sont pas accessibles à tout un chacun dans l'ensemble du pays. Des mesures concrètes pour y remédier n'ont toujours pas été mises en place.

### **Enregistrement des cancers : des données fiables et actuelles sont indispensables**

Pour mieux identifier les lacunes en matière de soins en Suisse, il est indispensable de disposer de données solides. Ces informations peuvent être obtenues grâce à l'enregistrement des maladies oncologiques à l'échelle nationale, qui repose sur une base légale depuis 2020. Mais pour que la politique de santé puisse s'appuyer à l'avenir sur des indications fiables sur les maladies cancéreuses, les données doivent être complètes, exhaustives, correctes et actuelles ; il importe par conséquent d'accorder à l'enregistrement des maladies oncologiques la priorité qu'il mérite.

### **Nécessité d'un plan national contre le cancer**

Les défis qui se posent dans le domaine des soins sont variés, de sorte que sans un plan national contre le cancer, il est difficile de les relever. La Confédération, les cantons et l'ensemble des acteurs impliqués tout au long de la chaîne de soins doivent travailler de manière coordonnée et dans une perspective à long terme. Cette collaboration est indispensable pour venir à bout d'une maladie complexe comme le cancer. En tant qu'organisation financée par la générosité du public, la Ligue contre le cancer ne peut pas mener cette tâche à bien à elle toute seule. C'est pourquoi elle profite de la Journée mondiale contre le cancer pour attirer l'attention sur les lacunes existantes et sur les besoins des personnes concernées et de leurs proches.

Plus d'informations : [www.liguecancer.ch/journeemondialecancer](http://www.liguecancer.ch/journeemondialecancer)

*La **Ligue contre le cancer** conseille, soutient et informe les personnes touchées par le cancer et leurs proches. Elle s'engage de manière ciblée dans la prévention et le dépistage et encourage la recherche indépendante sur le cancer. La Ligue contre le cancer est une association nationale qui regroupe 18 ligues cantonales et régionales et une organisation faîtière, la Ligue suisse contre le cancer. Elle est principalement financée par des dons. [www.liguecancer.ch](http://www.liguecancer.ch)*